

# GÉNÉRAL

## 3 raisons d'investir dans une politique de prévention

**Les addictions ont un impact humain et financier considérable. Elles dégradent autant la pérennité de l'entreprise que la santé de ses employés. La qualité générale du travail en pâtit.**

Cette fiche rappelle quelques faits démontrant que le développement d'une politique de prévention est un axe de développement profitable à votre entreprise et ses salariés.



5'

### SE RENSEIGNER

Employeur 

**Nos sources**

• [Addict'Aide](#)

**Addict AIDE**<sub>pro</sub>  
LES ADDICTIONS EN MILIEU PROFESSIONNEL

**Les addictions coûtent cher à l'entreprise. Elles dégradent la qualité de vie au travail, la qualité du travail lui-même et mettent en péril tant la santé des salariés que la pérennité de l'entreprise.**

En tant que chef d'entreprise, vous avez donc tout à gagner à mettre en place une politique de prévention, pour au moins trois raisons.

## **UNE RAISON JURIDIQUE**

**Vous êtes responsable de vos employés.**

La loi vous oblige en effet à prendre **toutes les mesures préventives** nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique/mentale de vos employés, ce qui inclut :

- Des mesures de prévention de la pénibilité au travail
- Des actions d'information et de formation (campagnes)
- La mise en place, en cas de dangers, de tous les moyens jugés adaptés à leur prévention.



### **Référence**

[Article L. 4121-1 du Code du travail](#)

## Evaluation des risques

La Société Française d'Addictologie recommande également d'évaluer dans votre entreprise les risques de consommation de substances psychoactives (SPA), et à inscrire cette évaluation dans votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

**Cette mesure de prévention vous protège** en cas de litige ou d'accidents.

**En cas de litige, c'est la cohérence de votre démarche de prévention** risques professionnels, et son aspect collectif - garante d'objectivité - qui sera appréciée devant le tribunal.

En cas d'accidents (accidents de travail par exemple), **votre responsabilité d'employeur peut être engagée** : tant sur le plan civil que sur le plan pénal.



### Références

[Article 222-19 du Code pénal](#)

# UNE RAISON DE SECURITE

Vos salariés et votre entreprise sont en danger.

**Le lien entre travail et pratiques addictives est désormais avéré par de multiples études.**

Les professionnels de la santé constatent **une forte augmentation de la consommation** de substances en milieu professionnel. Ils distinguent deux types d'addiction : les dépendances à des produits et les dépendances comportementales.

Considérant l'ampleur du phénomène et son importance aux yeux des dirigeants, la prévention des addictions au travail s'inscrit comme **un axe prioritaire du plan Santé Travail 2016 -2020 (PST3)**. **85 % des dirigeants et DRH** se déclarent en effet préoccupés par le sujet tout en ne sachant pas vraiment comment l'aborder (source).

Un salarié sous l'emprise d'une substance psychoactive sur son lieu de travail représente **un danger potentiel à la fois pour lui-même et pour son environnement**. Il peut être sujet à des baisses de vigilance, des modifications de perceptions et de comportements, entraînant, par exemple, une conduite dangereuse, des troubles de l'humeur, des arrêts de travail répétés.



# Se Doper pour Travailler

**Auteur :** Renaud Crespin, Dominique Lhuillier, Gladys Lutz

**Prix :** 18 euros

**Editeur :** Editions Erès (Clinique du travail)

**Année de parution :** 2017

**Nb. de pages :** 348 pages

Cet ouvrage collectif qui associe universitaires, chercheurs, syndicaliste et acteurs du soin éclaire sous un nouveau jour les liens multiples entre travail, usages de substances psychoactives, santé, prévention et action publique. Il aborde notamment les fonctions professionnelles de ces usages de produits, licites ou illicites.



## En savoir plus



**5 conditions de travail sont identifiées** comme favorisant la consommation de substances psychoactives en entreprise :

- **Les pratiques culturelles et sociales**

(pots fréquents, déplacements en équipe loin du domicile...)

- **La disponibilité des produits**

(dans la santé, l'hôtellerie-restauration)

- **La précarité professionnelle**

- **La difficulté des conditions de travail**

(tensions physiques/psychiques)

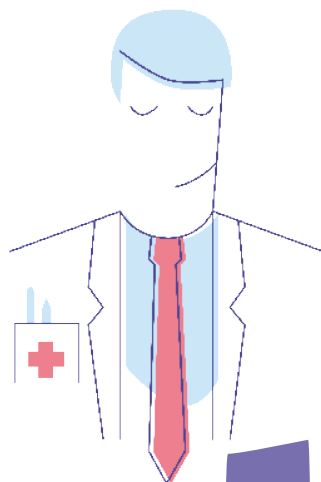
- **Les relations sociales conflictuelles**

(isolement, harcèlement...)

## 36% des actifs

de 18-35 ans (hommes)  
ont un usage à risque  
de l'alcool,  
tous secteurs confondus.

Source : étude Guillaume Airagnes  
pour la MILDECA



# Une raison économique : vous avez tout à gagner.

La prévention est un investissement qui rapporte sur tous les plans. Ses avantages sont nombreux et ne pas la mettre en place peut exposer à des risques.

## Avantages

- Moins d'absentéisme
- Moins d'accidents du travail (taux de cotisation diminué)
- Meilleure productivité
- Meilleure image de l'entreprise
- Une meilleure santé
- Sentiment d'écoute et de bienveillance de la part de l'entreprise

## Désavantages

- Augmentation de l'agressivité
- Troubles de la mémoire
- Absentéisme
- Multiplication des accidents du travail, maladroresses
- Multiplication des prises de risques
- Dégradation de l'image de l'entreprise

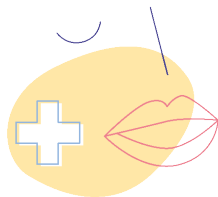
**Le coût de l'acool au travail**  
était estimé à **1,5%**  
**de la masse salariale**  
annuelle en 2012.



Selon une étude  
réalisée par [l'agence  
Restim cf l'Express](#).

# ILS PEUVENT VOUS AIDER

L'annuaire des acteurs compétents.



[Associations](#)



[Cabinets de conseil](#)



[Complémentaires santé](#)



[Organismes Publics](#)



[Partenaires institutionnels](#)



[Service de santé au travail](#)



[Start-up](#)



## Une question, un doute ?

Prenez rendez-vous avec votre Médecin du travail et son équipe. Ils sont là pour vous aider.

# APPROFONDISSEZ LE SUJET

Avec ces fiches complémentaires

- 13 mesures préventives

- pour lutter

- contre le burnout



- Comment associer

- prévention des RPS et

- amélioration de la QVT ?



Toutes les fiches sont sur [www.addictaide.fr/pro](http://www.addictaide.fr/pro)

## UNE IDÉE DE FICHE, UN AVIS ?

On vous écoute !



Le Fonds Actions Addictions réunit tous les acteurs concernés par la lutte contre les addictions dans le but de développer des projets préventifs innovants. Le portail Addict'Aide Pro est dédié à la prévention des conduites addictives en milieu professionnel.

Tour Montparnasse • 33 avenue du Maine BP 119 • 75755 Paris Cedex 15  
[contact@actions-addictions.fr](mailto:contact@actions-addictions.fr)